



L'INTERDIT

 Canada Post Postage paid	 Postes Canada Port payé
Bulk Third Class	En nombre troisième classe F-41 Montréal

LE JOURNAL DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL • VOLUME 15 NUMÉRO 6 MAI 1974



**MÉRITE
ANNUEL
1973
ANDRÉ
RAYNAULD**

L'INTERDIT

Journal des diplômés
de l'Université de Montréal,
paraît 6 fois l'an.

Les bureaux de l'Interdit sont
situés au 2910, boul. Edouard-
Montpetit, bureau 3, Montréal
250. Téléphone: 343-6230

Abonnement: \$3.
Pour bibliothèques et diplômés:
\$1.
En supplément: \$1.

Les reproductions sont
autorisées moyennant mention
de l'Interdit et des auteurs.
Dépôt légal No D6800280,
Bibliothèque Nationale du Québec.
Tirage mensuel certifié:
40 800 copies

Avril 1974
Volume 15, No 6

Le secrétaire,
Me Louise Mailhot

Le président
du comité de l'Interdit
Robert Dugal

Le directeur,
Marcelle Croteau

Lithographie par
Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon,
Ville Saint-Laurent

Président

Me André Laurence, c.r.
Droit 1956
Comité conjoint
avec l'Université
de Montréal

Vice-Président

M. Paul-André Tétréault
Architecture 1966
Comité conjoint
avec l'Université
de Montréal

Secrétaire

Me Louise Mailhot,
Droit
Comité de l'Interdit

Trésorier

Me Jean-Jacques
L'Heureux, c.r.
Droit 1956
Comité de la Campagne
de souscription et de
la Fondation des Diplômés

Président sortant

M. Jacques Lorange
H.E.C. 1950
Comité des modifications
des règlements

MEMBRES DU CONSEIL

Dr A.D. Archambault
Médecine 1929
Comité du Théâtre
M. Claude Beausoleil
Sciences Sociales 1971
Comité de l'Interdit
Dr Gilles Béliste
Chirurgie Dentaire 1969
Comité de la Campagne
de souscription et de
la Fondation des Diplômés
Ms Cécile Boisvert
Nursing 1968
Comité du Buffet
gastronomique
M. Jacques Chartrand
Poly 1961
Comité du Mérite Annuel
Dr Robert Dugal
Pharmacie 1965
Médecine, F.E.S. 1973
Comité de l'Interdit
M. André Huneault
Education Physique 1965
Comité de la Campagne
de souscription et de
la Fondation des Diplômés
Comité des Sports
M. Roger Larose
Pharmacie 1932
Représentant de
l'Université de Montréal

le déclic

LA MODE N'EST PLUS AUX ASSOCIATIONS

Le mandat qui se termine a été relativement bon. Ce fut une année d'examen de conscience durant laquelle nous avons tenté de redéfinir nos buts. Il faut bien se l'avouer, la mode n'est plus aux associations.

Le contexte social et les moyens de communication ont évolué si rapidement que, soudainement, des associations, très bien structurées, se sont retrouvées sans membres, dans une maison vide.

Bien entendu, les Diplômés n'échappent pas à ce phénomène. Il s'agit de se réorienter. Oui, mais dans quelle direction? Nous nous adressons à environ 40,000 membres recrutés dans des générations bien différentes. Heureusement, un dénominateur commun existe: c'est le souci primordial des Di-

plômés de participer au rayonnement de l'Université de Montréal. Par exemple, en mai prochain, nous décernerons le "Mérite Annuel" à un Diplômé qui s'est distingué d'une façon toute particulière par sa vie professionnelle et universitaire. Il est souhaitable que des manifestations semblables se multiplient. Les Diplômés ne pourraient-ils pas jouer un certain rôle d'organiseurs de manifestations sociales pour leur université?

En terminant, je remercie ceux qui ont contribué à notre campagne annuelle de financement et ceux qui, moralement, nous sont d'un précieux appui.

Le Président
Me André Laurence, c.r.

UNE SOIRÉE AU THÉÂTRE

JEUDI, le 30 MAI 1974

CYRANO DE BERGERAC
d'Edmond Rostand
avec
LA NOUVELLE COMPAGNIE
THÉÂTRALE

Billets - \$3.00, en vente au secrétariat
de l'Association, 2910 boul. Edouard-
Montpetit, bureau 3. Réservation,
343-6230.

LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FORMULE DE CONTRIBUTION

(Complétez en lettres moulées, s.v.p.)

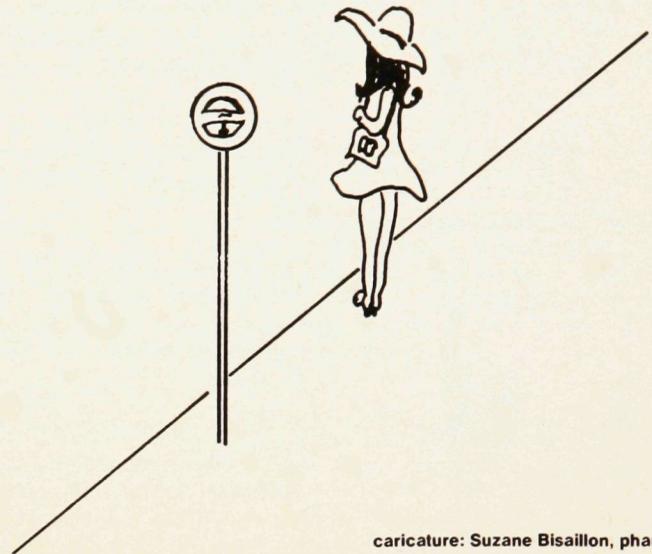
CONTRIBUTION ANNUELLE: \$20 <small>(Comprenant l'abonnement à l'Interdit)</small>		Exercez-vous la profession de votre discipline? Sinon, précisez:	
CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE: <small>(à la vie de l'association)</small>			
TOTAL: _____			
Nom		Faculte	Année
Adresse domicile		Employeur	
Ville et zone postale		Adresse du bureau	
Province: Pays		Ville et zone postale ou Province: Pays	
Téléphone domicile		Téléphone bureau	

MERCI

Avril



Mai*



caricature: Suzane Bisailon, pharm. '69

13e TOURNOI DE GOLF LE 6 JUIN 1974

C'est jeudi, le 6 juin 1974, que se tiendra le 13e Tournoi de Golf Annuel des Diplômés, sur le magnifique parcours du Club de Golf Beaconsfield à Pointe-Claire; les heures de départ mises à la disposition de l'Association sont de 10 à 13 heures et seront accordées sur réservation au secrétariat de l'Association, téléphone 343-6230.

Le coût est de \$25.00 pour les Diplômés qui joueront au golf et de \$12.50 pour ceux qui n'assisteront qu'au souper.

Comme l'an passé et pour assurer une plus grande participation des Diplômés, le comité a fixé le tournoi un jeudi, journée qu'un grand nombre de Diplômés se réservent de toute façon pour une partie de golf.

Le tournoi sera suivi d'un souper et de la remise des prix.

Le comité d'organisation est présidé par Benoît Champagne assisté de MM. Guy Lemay, Pierre Michaud, Guy Jolicoeur, Pierre Archambault ainsi que de Marcelle Croteau, directrice de l'Association.

Nous comptons tous sur votre participa-

tion pour répéter les succès obtenus par les années passées.

Benoît Champagne
Droit '65

Prix de présence: Deux billets d'avion pour Nassau, offerts par Tourinter Inc.*

* Sujet à approbation gouvernementale.

RÉSERVEZ IMMEDIATEMENT

TOURNOI DE GOLF DES DIPLÔMÉS
CLUB DE GOLF BEACONSFIELD

JEUDI
6 JUIN 1974

Pointe Claire,
Voiturettes et porteurs à acquitter au club.

Veuillez me faire parvenir les billets suivants:

Inscription au tournoi, et banquet \$25.00
Banquet seulement \$12.50

pour lesquels je joins un chèque de \$

NOM FACULTÉ PROMOTION

ADRESSE TÉLÉPHONE

ANDRÉ RAYNAULD

MÉRITE ANNUEL 1973

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. André Raynauld recevra le 22 mai le 7^e Mérite Annuel de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal.

C'est donc le Président du Conseil Economique du Canada que l'Association a décidé d'honorer cette année.

La carrière de M. André Raynauld suffirait déjà à remplir toute une existence; or, l'éminent lauréat n'a pas encore célébré son 47^{ième} anniversaire.

M. André Raynauld décroche à 19 ans un baccalauréat ès Arts à l'Université de Montréal avec distinction. Il accède à la maîtrise en relations industrielles avec grande distinction, premier de sa promotion. Il s'en va étudier les sciences économiques à l'Université de Paris, où, après trois ans, il se voit brillamment décerner un doctorat.

En 1961, il est lauréat du salon du livre du Québec pour l'ouvrage «Croissance et structure économiques de la province de Québec», 1961, la première étude de ce genre, qui connut dès sa parution un grand retentissement.

Depuis 1968, monsieur André Raynauld est membre de la Société Royale du Canada.

Durant la période de 1952 à 1953, il a bénéficié de nombreuses bourses d'études et de subventions de recherches, notamment de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (1951 à 1952), de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal (1953), de la Société Royale du Canada (1952), du gouvernement de la province de Québec (1953), du Conseil des Arts du Canada (1962-63; 1963-64; 1966-67), du Conseil de Recherches urbaines et régionales (1965-66) et, dans le cadre du Centre de recherches en développement économique, de l'Agence canadienne de développement international (1970), de la fondation Ford (1970) et du programme des Nations Unies pour le développement.

Il poursuit parallèlement une prestigieuse carrière dans l'enseignement; qu'on en juge: professeur agrégé en sciences économiques, Université de Montréal. Il devient titulaire en 1966 laire en 1966 et directeur du département et directeur du département de sciences économiques de 1958 à 1963 et de 1963 à 1967.



Dès 1962, l'Université de Toronto l'invite à occuper une chaire au Département of Political Economy. D'autres universités font régulièrement appel à ses talents de conférencier, dans des séminaires, notamment: McGill, Sir Georges Williams, Toronto, Queen's, Carleton, Johns Hopkins, Harvard.

Tout cela ne l'empêche pas d'exercer encore d'autres activités. Il est membre du Conseil de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal (de 1958 à 1967), vice-président de l'Association canadienne des économistes (1960-61), membre du comité exécutif (1964-1967), et enfin président (1967-1969).

En 1961, il conduit en Haute-Volta une mission pour l'UNESCO. Il est président de l'Institut canadien des affaires publiques. Il est membre de bien d'autres associations; nous ne mentionnerons que quelques aspects des disciplines qu'il aborde: arbitre dans des conflits de travail (produits chimiques, métallurgie, chaussures, services publics); conseiller technique sur les modèles de croissance pour la Commission Royale sur la taxation, conseiller du Bureau d'aménagement de l'est québécois. Conseiller auprès de la Commission Royale sur le bilinguisme et le multiculturalisme, conseiller au ministère des finances du gouvernement fédéral pour la division de l'analyse économique. Président de la Société canadienne de sciences économiques; président du Conseil de planification et de développement du Québec (1971) puis président du Conseil économique du Canada depuis janvier 1972.

Il serait fastidieux d'énumérer ici les publications de M. André Raynauld qui, elles aussi, traitent des sujets les plus variés. Mentionnons notamment:

- Situation et Perspectives de l'Enseignement en Haute-Volta, UNESCO, Paris 1961, en collaboration avec J. Henripin.

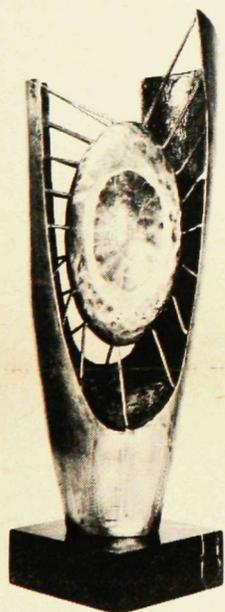
- Institutions économiques canadiennes, Librairie Beauchemin, 1964.

- La propriété des entreprises au Québec, Presses de l'Université de Montréal, 1974.

- La répartition des revenus suivant les groupes ethniques au Canada (en préparation) en collaboration avec G. Marion et R. Béland.

La liste des articles scientifiques dont il est l'auteur est tout aussi impressionnante, au point qu'il nous faut renoncer à les énumérer ici.

Dans ces écrits, on retrouve, non seulement une parfaite connaissance du sujet traité, qui est le propre du spécialiste, mais aussi une variété de sujets traités dans un style alerte qui relève de l'humaniste.



LES DIPLÔMÉS AUTEURS

L'Université dans une société éducative

par Paul Bélanger, sciences '67

et Gaétan Daoust, directeur du Service d'éducation permanente de l'Université de Montréal, avec la collaboration de Gisèle Bourret

Cette étude, effectuée par deux spécialistes de l'éducation des adultes, analyse les activités des universités québécoises dans ce domaine. Elle nous révèle des faits qui nous obligent à réviser l'image de l'université, institution vouée d'abord à la formation des jeunes. Les questions abordées ont des implications très larges puisqu'elles touchent non seulement au système universitaire dans son ensemble, mais à tous les réseaux d'action éducative dans la société. Selon MM. Daoust et Bélanger, le système universitaire devrait contribuer au développement de l'ensemble de la collectivité québécoise par une participation réelle au réaménagement des ressources éducatives et par une diversification des modes de formation. Si ces transformations pouvaient s'amorcer, les auteurs estiment que l'université commencerait à apporter une contribution importante à l'instauration d'un régime d'éducation permanente.

1974, broché, 246 pages, \$7.25

Publication des Presses de l'Université de Montréal

Hugo: Amour - Crime - Révolution

Essai sur «Les Misérables»

par André Brochu, lettres '61

«Les Misérables» sont un texte considérable, d'une grande richesse et d'une grande complexité sur les plans thématique et narratif.

Comment réduire cette profusion d'épisodes, d'images, de personnages, pour se faire attentif à l'unité du projet hugolien? Qu'est-ce que «Les Misérables»? Quels en sont le sens et le mode spécifique d'organisation et de fonctionnement? L'auteur, en plus de répondre à ces questions, nous montre l'émergence des trois grandes figures textuelles qui régissent l'ensemble du roman et particulièrement ses trois dernières parties: l'amour, le crime et la révolution. Ce livre apporte une contribution neuve et importante tant à la connaissance concrète de l'oeuvre hugolienne qu'à une réflexion sur la méthodologie critique de la lecture des textes littéraires.

C'est la seule analyse interne des «Misérables» qui tente une mise en relation des perspectives thématique et narrative.

1974, broché, 260 pages, \$7.85

Publication des Presses de l'Université de Montréal

suite à la page 9

LES FOLLES NUITS DE FORT-DE-FRANCE

Un voyage à l'étranger ne serait jamais digne de ce nom sans les tribulations abracadabrantes d'un départ mal organisé. C'est ainsi que pour arriver à la Martinique, le trajet ne pouvait se faire dans la logique autrement que par Montréal-Burlington en autobus et Burlington-Martinique en avion, avec une escale forcée à Bangor, Maine.

Il fait déjà nuit lorsque nous atterrissons. Dès que nous émergeons de l'avion, une odeur de fleurs, accentuée par la pluie qui vient de cesser, nous envahit; les grillons chantent. Du coup, nous en oublions tous les malheurs et toutes les lenteurs de la journée.

Après deux heures d'attente, je récupère nos valises. Entre-temps, l'Office du Tourisme m'a déniché une chambre convenable à un prix raisonnable; chance inouïe puisque, nous dit-on de toutes parts, pendant les fêtes, tous les hôtels sont bondés.

Le taxi nous dépose à la porte de l'hôtel Gallia. Nous entrons. De toute évidence, nous dérangeons.

- L'Office du Tourisme m'a réservé une chambre...

- Oui, c'est soixante francs, chambre 15...

- Je vous réglerai demain, je n'ai que des dollars...

- Vous réglez maintenant et c'est quinze dollars

Nos bagages à la main, nous montons, moi le premier. Une surprise m'attend à l'étage: nous sommes dans un hôtel de passe. Au moment où ma compagne me rejoint, garçons et filles ont disparus. Dans ce corridor délabré et mal éclairé, nous cherchons l'escalier qui nous mènera au deuxième étage. Au palier suivant, on a soigneusement baricadé la porte de secours avec un sommier. En montant au troisième, nous croisons un cafard; nous l'avons dérangé, lui aussi!

Nous sommes maintenant prêts à procéder à l'inspection de notre chambre: murs en blocs de ciment, fenêtres aux carreaux brisés (ce qui rend la climatisation inutile), lumière blafarde, mais rien de vivant en vue. Après une minutieuse recherche, nous dénichons un drap pour nous couvrir. Puis nous nous étendons sur la paille qui sert de matelas.

Un ventilateur assourdissant fonctionne dans l'arrière-cour. Tout à coup, je sursaute, une piqûre, puis une autre... J'allume: des maringouins! Ma compagne se gratte; charmant souvenir de nos étés québécois! Avant d'éteindre, j'écrase, mine de rien, un long cafard qui flânait autour du lit; ouf! elle n'a rien vu!

À 7:30 heures, nous sommes debout, après avoir réussi à dormir quelques heures. Surprise: ma compagne a les bras et les mains dévorés par nous ne saurons jamais quoi. Deux choses sont sûres: ça laisse des petits points rouges, et ça n'est pas mortel.

Après un savoureux petit déjeuner à la martiniquaise, nous consacrons notre journée à visiter la ville de Fort-de-France.

À la suite de nombreuses démarches en vue de trouver un gîte, nous atterrissons à l'hôtel La Malmaison (deux étoiles). Dans le hall d'entrée, une affiche unilingue anglaise nous souhaite la bienvenue, choisissant les mots qui plaisent aux touristes américains, dont trop souvent la bourse est plus richement garnie que la tête. À notre grande surprise, beaucoup de chambres sont encore inoccupées.

La chambre qui nous est allouée offre à nos regards des murs de polystyrène, des tapis poussiéreux et des toilettes crasseuses. Sitôt la lampe éteinte, nous entendons un petit grignotement plutôt désagréable et malheureusement persistant. Je rallume et décroche un panneau de polystyrène: un gros trou m'apparaît alors dans le mur sous-jacent; c'est donc là que les souris s'en donnent à coeur joie!

Je sonne pour prévenir de ma découverte et demander qu'on y remédie. On me répond qu'on n'y peut rien. Nous nous recouchons, surveillant du bout de l'oreille le moment où les souris feront irruption dans la chambre. Cependant, les bruits se font envahissants. Fou de rage, je descends à la réception pour réclamer une autre chambre, ce qu'on m'accorde, après d'interminables discussions.

Un bouquet d'anthuriums nous attend et un lit à baldaquin nous accueille à draps ouverts. Enfin, dormir!

Troisième soir, troisième essai, troisième hôtel. C'est en anticipant une nuit sans événement que nous prenons possession de notre nouvelle chambre. En ouvrant la porte, nous arrivons nez à nez avec un minuscule lézard en quête d'insectes.

À peine couchés, ô surprise, nous apprenons à nos dépens qu'il existe un St-George's Club qui se situe juste sous notre chambre! La musique martiniquaise, ce n'est pas un somnifère, vous pouvez m'en croire! Impossible d'en faire abstraction quand nos lits, eux, suivent le rythme et que les verres à eau valsent d'entrain. Puissantes voix quand même ces Martiniquais!

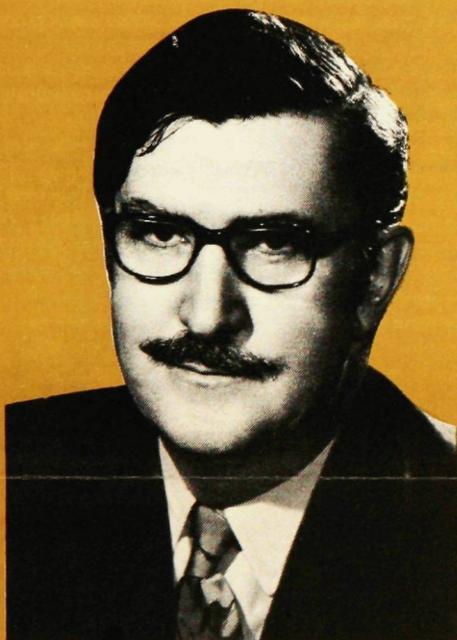
Après toutes ces mésaventures, nous parcourons l'île à la recherche de ses beautés. Le manque d'espace m'empêche de relater ces moments uniques.

C'est à l'aéroport que l'on achève la saignée par une taxe imprévue. Question d'embêter l'arrogant percepteur, je décide de payer en pièces de 1¢, 5¢, 10¢, et 25¢ les \$4.50 exigés. C'est sous le flash des appareils photos qu'il s'agenouille afin de trier l'amoncèlement de monnaie; laborieusement, il recueille le montant de \$2.50 et me remet fièrement le solde tout en décochant des regards outrés aux passagers hilares.

Ici se termine le dernier épisode de la folle équipée martiniquaise d'un Québécois errant.

Jean-Claude Bernheim
Sciences '70

LES CONSEILLERS EN RELATIONS INDUSTRIELLES ET L'AVENIR DE L'HOMME



Jean-Paul Deslieries, Régent de la Corporation des Conseillers en Relations Industrielles, (CCRI) nous livre ses impressions et commentaires en qualité de membre fondateur de la seule corporation professionnelle d'Amérique du Nord, groupant des diplômés universitaires, dont la fonction première dans la société, est de se pencher sur la situation de l'homme au travail.

Il obtint en 1947 sa maîtrise en relations industrielles, de l'Université de Montréal. Il faut mentionner que monsieur Deslieries est diplômé en administration hospitalière et directeur général de l'Association des Directeurs et des Etablissements Privés - Santé et Bien-Être de la province de Québec. Monsieur Deslieries a acquis son expérience professionnelle dans le secteur public au ministère du travail, dans le secteur hospitalier et dans plusieurs entreprises privées, entre autres.

- Vous êtes un des co-fondateurs de la CCRI?

- Eh bien, j'étais là au tout début. Nous avons d'abord formé l'association des diplômés de l'Université de Montréal en relations industrielles. Je faisais partie de la première promotion et je me suis toujours vivement intéressé aux réunions ou amicales entre les diplômés de la première promotion et ceux des autres promotions qui sont venus s'ajouter.

Une dizaine d'années plus tard, à l'occasion d'un congrès à l'Université Laval, il y a eu un rapprochement entre les deux écoles, soit celles de Laval et de Montréal, et tous ont été de l'opinion qu'il serait utile et nécessaire que les amicales deviennent une société professionnelle.

- En quoi consistait le travail d'un conseiller en relations industrielles (CRI) il y a vingt ans, par rapport à aujourd'hui?

- Je pense ne pas faire erreur en disant qu'il y a vingt ans, dans la majorité des endroits, non seulement au Québec mais à travers le monde, de deux choses l'une: ou il n'y avait vraiment pas de CRI sous ce nom ou sous un autre, ou lorsqu'il y en avait, le rôle de ces conseillers se limitait à donner, à l'intérieur des entreprises, des conseils dont le personnel cadre était libre de tenir compte ou de ne pas tenir compte.

Les premières personnes qui se sont occupées de relations ouvrières-patronales étaient, la plupart du temps, des personnes d'un certain âge connaissant parfaitement leur milieu, ayant fait preuve d'une certaine maturité de jugement et ayant eu un certain succès dans leur relation avec leurs semblables sur le plan du travail. Avec l'expérience, ce rôle de simple conseiller à demande est devenu un rôle de conseiller en autorité. Puis l'on s'est éloigné de plus en plus de la conception du rôle conseil pour aller vers la nouvelle conception du rôle à la fois de conseil et de gérance, gérance de la politique mise en vigueur par l'autorité des entreprises. Comme je l'ai dit, il y a vingt ans les écoles de formation en relation industrielle n'existaient pas. Je pense que c'est au Québec que pour la première fois on a greffé aux facultés de sciences sociales cette nouvelle école de formation. Aujourd'hui, dans le monde entier, les CRI reçoivent une formation spécifique et héritent d'un triple rôle de conseiller-gérant-représentant. Dans les faits, ce rôle se traduit par des conseils aidant la haute direction à élaborer des politiques en matière de relations de travail ouvrières-patronales; par un mandat de voir à ce que ces politiques soient les mêmes dans toute l'entreprise et qu'elles soient interprétées de la même façon pour tous; et par une représentation de l'entreprise dans les domaines où les CRI ont l'habitude d'oeuvrer quotidiennement avec succès.

- Est-ce que les universités anglaises offrent des cours en relations industrielles?

- A ma connaissance, l'université McGill, par le truchement de sa faculté des arts ou de son école de commerce, permet à ses diplômés et à ses étudiants de se spécialiser dans le domaine des relations ouvrières-patronales. Il y a eu très peu de spécialistes formés. Au Québec, il n'y a pas que je sache d'école en relations industrielles de langue anglaise.

- Dans vos règlements, il est écrit qu'un CRI doit faire valoir la conception chrétienne du travail.

- Oui, pour nous la conception chrétienne du travail peut être résumée comme suit: le travail de l'homme n'est qu'une réponse aux besoins de l'homme, et les besoins de l'homme ont été placés là par un autre que lui-même, c'est-à-dire par un Dieu créateur. L'homme ne travaille pas seulement en tant qu'être puni; l'homme travaille d'abord et avant tout pour subvenir aux besoins de l'homme, avec un grand H.

- Qui peut solliciter les services d'un CRI?

- Les CRI oeuvrent dans tous les milieux de travail et exercent différentes spécialités professionnelles. On retrouve les CRI dans une soixantaine de villes au Québec. Les deux tiers peuvent être regroupés dans la grande région métropolitaine de Montréal et l'autre tiers dans la grande région métropolitaine de Québec. Les CRI oeuvrent au sein de la fonction publique, dans le monde universitaire, auprès de l'organisation professionnelle, auprès des syndicats et des employeurs. Un certain nombre d'entre eux travaillent dans des bureaux conseils, dans le domaine des négociations collectives, de la conciliation, de l'arbitrage, de l'étude du travail et de la sélection du personnel.

- Est-ce qu'il y a des CRI qui oeuvrent de façon permanente au sein d'industries, de syndicats?

- Oui. Les CRI, même si le terme laisse entendre que ce sont des gens à bureau personnel, sont en fait à 90% des salariés des différents milieux où ils oeuvrent. Je pense aux chambres de commerce, aux fédérations des caisses populaires, aux assurances-groupes, à la fonction publique évidemment, aux entreprises, qu'elles soient primaires, secondaires ou tertiaires et à l'enseignement aux niveaux CEGEP et universitaire. Au niveau syndical, on en retrouve un certain nombre ainsi que sur le plan de l'organisation professionnelle.

- Quelle est l'attitude de la Corporation face à ses membres et à leur statut?

- Eh bien, nous n'avons jamais cherché à défendre les intérêts immédiats de nos membres en autant que les conditions de travail étaient ou sont en jeu. Nos membres ont toujours été traités avec équité par rapport à leur responsabilités. Pour ce qui est du statut des conseillers, c'est le milieu de vie qui en décide. Je pense qu'il est normal que lorsque l'on commence à travailler, l'on reçoive un titre relatif et un salaire correspondant: on sera peut-être préposé au personnel, agent du personnel ou assistant, et après quatre ou cinq ans en moyenne, on aura gravi un échelon. Nous

avons constaté que tous nos membres grimpent dans l'échelle des responsabilités par étape de cinq ans. La société comme telle a fait plus que nous accueillir mais nous a recherchés et nous recherche encore davantage.

- Les entreprises d'aujourd'hui ont atteint des dimensions gigantesques. Croyez-vous que cette situation soit favorable à l'ensemble des travailleurs, des patrons?

- De l'âge des cavernes à l'artisanat et de l'artisanat à aujourd'hui les êtres humains ont bénéficié, quant à leur confort matériel, de cette évolution. C'est d'observation courante. Sur le plan des relations humaines, votre question est d'importance.

Je pense que sur certains plans ça été un avantage: comme d'apprendre à vivre avec ses semblables. Par contre, c'est un désastre parce que ce mode de travail, éloigné de la cellule familiale, a définitivement, à mon point de vue, aliéné l'homme, l'époux, le chef de famille. Il ne vit chez lui, le pauvre, que quelques heures par jour. Le reste du temps qu'il passe chez lui, c'est pour dormir. Il bénéficie d'une corvée assez fastidieuse, celle de se rendre à son travail, et s'il n'a pas une conception chrétienne du travail, il n'est pas autre chose qu'un forçat en liberté provisoire, en liberté limitée. Le travailleur vit dans des conditions qui s'éloignent des aspirations humaines normales; on aime toujours être près de ceux que l'on chérit, de ceux que l'on veut protéger, on veut toujours travailler pour soi avant de travailler pour autrui.

Mais tout se paie et le confort aussi. C'est peut-être ça le prix qu'il faut payer pour le confort que l'on a, que de s'imposer une certaine contrainte que l'on exécute par ailleurs.

Il faudrait que l'être humain puisse poser des gestes le plus près possible de sa nature propre, qu'il puisse poser des gestes intelligents et non pas uniquement répétitifs.

La grande entreprise comme telle n'est pas préjudiciable à l'être humain, ce sont les conditions de travail à l'intérieur de ce grand monde qui vont tuer, ou ennoblir l'être humain en donnant un sens humain à son travail, en lui donnant des conditions de vie physiques humaines, en lui faisant poser des gestes de plus en plus compréhensibles et

intelligents. C'est tout de même la grande entreprise qui par son empatement et son ampleur a été à l'avant-garde des meilleures conditions de liberté en matière de congé et de vacances, et en matière de sécurité sociale à plus ou moins long terme.

- Est-ce que vous croyez que le CRI peut jouer un rôle dans l'amélioration des mauvaises conditions auxquelles le travailleur doit faire face aujourd'hui?

- Oui. Non seulement sur un plan individuel, mais sur un plan collectif. Les CRI devront s'attaquer demain, collectivement, à des problèmes humains.

- Est-ce que le conseiller en relations industrielles essaie de jouer un rôle social dans le fonctionnement d'une industrie, dans les relations entre employeur et employés?

- Le rôle du conseiller l'amène nécessairement à disposer de cette influence que vous mentionnez. Sur le plan de l'entreprise, je pense indiscutablement que c'est par son travail quotidien qu'il marque son milieu, à des degrés divers, suivant l'ampleur du milieu, suivant les traditions et suivant les forces en présence. Considérant cette question sur un plan global, tous les conseillers de cette province ont encore énormément de progrès à réaliser. Je crois qu'avec le temps, il va se développer un sens de responsabilité collective de la part des conseillers en relations industrielles.

Au Québec, il y a un problème de nombre et non un problème de compétence ou d'action. Le travail des conseillers en relations industrielles se situe principalement au niveau des relations collectives de travail, c'est-à-dire des négociations collectives, des conventions collectives, de l'arbitrage et de la législation du travail. Il est évident que les conseillers en relations industrielles devront agir de plus en plus dans le domaine de la recherche et de l'économie du travail. Par ailleurs, ils devront d'une part aider l'employeur à prendre connaissance des problèmes de chaque employé et d'autre part, aider l'employé à mieux connaître les problèmes de l'entreprise où il travaille.

- Un CRI qui agirait humainement ne se trouverait-il pas en conflit avec son patron?

- Un directeur du personnel, un CRI, non seulement peut être en contradiction avec son milieu, mais j'irais même jusqu'à dire qu'il doit l'être forcément autant que le directeur des finances, par exemple, l'est, ou doit, ou peut l'être dans son domaine. Il n'y a rien d'anormal en cela. Ce qui serait anormal, c'est que le CRI soit toujours d'accord avec tous les autres directeurs de l'entreprise où il se trouve; d'accord dans le sens de vouloir plaire.

Les divergences de vue ne sont pas en elles-mêmes nécessairement une source de malaise ou de conflits. Quand on se fixe un objectif commun, les moyens de l'atteindre peuvent varier à l'infini. Il s'agit d'en arriver à un compromis, de se rallier et de rallier à soi les membres de l'équipe.

Le rôle du conseiller est d'être capable de convaincre la direction de l'entreprise, ou les chefs syndicaux, ou les directeurs d'universités, du meilleur chemin à prendre pour atteindre l'objectif commun.

Il ne faut pas oublier que le CRI n'est pas le directeur, mais le conseiller du directeur. Il est le gestionnaire de la décision prise. Il est le représentant de la direction patronale, syndicale ou universitaire. C'est au CRI, par sa compétence et sa connaissance du milieu, à faire valoir le meilleur chemin possible à suivre en matière de relations de travail et de relations humaines. Lorsque la décision est prise, il n'a qu'à la vivre. Si la décision est malhonnête en elle-même, eh bien c'est à lui de prendre son chapeau. Mais il y a deux manières de partir: la manière silencieuse, où par son silence on est encore complice; et la manière intelligente où l'on dit: «Voici mon opinion; libre à vous d'en faire ce que vous voulez, puisque c'est vous qui décidez. Pour ma part, par la suite, je prendrai la décision qui s'impose.»

Pour conclure, je dirai qu'on doit toujours traiter les autres comme on voudrait soi-même être traité; que c'est en se souciant de l'autre que l'on réalise le plus vite et le mieux son propre intérêt, ceci au moins dans le domaine des relations ouvrières-patronales. L'employeur qui veut opprimer et étouffer son partenaire le perd tout simplement, et il en a besoin. Le même raisonnement s'applique pour l'employé. Dans le monde contemporain, le travail est une affaire humaine, entre humains et pour les humains.

Jean-Claude Bernheim
Sciences '70

LES MEMBRES DU PROCHAIN CONSEIL DES DIPLÔMÉS

Tel qu'il est stipulé dans les règles visant le mode d'élection adoptées conformément à l'article IV, paragraphe 1 du Règlement général de l'Association par le Conseil d'administration le 7 février 1974 le Comité de nomination a proclamé élus les six membres ci-dessous qui, avec les membres restant en fonction jusqu'au 31 mai 1975, formeront le prochain conseil de l'Association (1974-1975).

CANDIDATS ÉLUS

Dr. A. D. Archambault, méd. 29
M. Jacques Breton, lettres 68
Mme Louise Dussault, nursing 68
M. Claude Leblanc, droit 60
M. Gérard Lépine, art 57
Me Jean-Jacques L'Heureux, droit 56

LE COMITÉ DE MISE EN NOMINATION ÉTAIT COMPOSÉ DE:

M. Gérard Ducharme
M. Pierre Fortier
M. Yves Guérard
Me André Laurence
Dr. Maurice Verdy

L'ÉTUDIANT HANDICAPÉ ET SON AVENIR

Depuis ma plus tendre enfance, j'ai toujours reçu de mes parents un encouragement très fort à poursuivre de longues études car, étant moi-même handicapé, c'est mon avenir professionnel qui en dépendait. Jusqu'à un certain point, je peux dire aujourd'hui que mes parents avaient raison. Je connais cependant des amis chez qui la situation professionnelle n'est aucunement liée à leur degré de scolarité: en dépit de leur diplôme universitaire, ils sont en effet chômeurs et jugés comme inaptes au travail. Et combien d'handicapés, après avoir suivi toute la filière scolaire se retrouveront-ils au bout du compte sans emploi! Plusieurs d'entre nous se sont fait reprocher d'être trop ou pas assez qualifiés pour l'emploi demandé.

Depuis une dizaine d'années, j'ai vécu dans ma vie personnelle toutes ces difficultés et à l'heure actuelle, je ne saurais aucunement répondre de mon avenir professionnel. Des périodes de chômage me guettent à la croisée des chemins. J'ai souvent dit à des amis que j'étais en faveur de l'éducation permanente et je connais plusieurs handicapés dont la seule occupation à plein temps qu'ils peuvent se permettre, c'est l'étude.

Il ne faut pas croire que les institutions d'enseignement sont plus ouvertes aux handicapés que les autres institutions. La seule maison qui accepte réellement les handicapés et encore pourvu que ça ne dure pas trop longtemps, c'est l'hôpital. Il existe des écoles pour handicapés: les sourds, les aveugles, les paraplégiques, les déficients mentaux... Aucune d'elles ne débouche,

à ce que je sache, sur l'université. Entre la petite et la grande école, il y a toute une marge; les embûches de parcours sont tellement multiples que le risque est minime pour un handicapé, de se réveiller un beau matin sur les chemins de l'université.

Le tout commence à l'école primaire. Une fois admis à l'école, l'handicapé a du mal à se faire respecter. Il doit s'ingénier à trouver des tactiques et des solutions pour semer l'équipe d'experts professionnels qu'il a sous les talons. On le regarde, on le compare, on l'examine, on le scrute, on le recommande à la classe ou l'école spéciale, pour son bien évidemment. Echelon après échelon, il monte péniblement. Il arrive, après une dizaine d'années, au sommet du cycle. On le recommandera probablement à une promotion. Il ira au secondaire court; non pas pour rattraper le temps perdu mais il sera bientôt prêt au marché du travail. Parmi les dix pour cent d'étudiants qui connaissent une promotion semblable, seuls quelques-uns réussissent à déjouer les mailles du système. Ceux-là peuvent passer au CEGEP puis à l'université et encore... à l'université.

L'ascension ne fut pas chose facile. Pour l'handicapé, ses vraies batailles ont débuté durant son cours secondaire. Il a dû vaincre l'aspect rébarbatif des lieux physiques et géographiques de l'école. Combien d'handicapés ont trébuché sur le terrain cahoteux de l'école ou se sont arrêtés sur son perron? Sans parler des longs corridors et des trois ou quatre étages à monter...

Puis, il a fallu persuader la direction et l'administration scolaires. Que de discussions, de palabres inutiles! Les résistances humaines et sociales sont parfois insurmontables. Mon ami Raymond avait terminé son année de scolarité quand il apprit finalement qu'il avait été admis à l'École Normale. On a beau parler des lenteurs administratives... Avant de penser proprement aux études, il faut résoudre les problèmes d'hébergement, de transport et en dernier recours, les problèmes d'argent. A ce moment-là, un choix s'offre à l'handicapé: ou il retourne à la maison, ou il se cherche un emploi. De toute façon, il aura sans doute l'occasion de retourner réfléchir pendant de longs mois à la maison, les mois d'hiver de préférence car c'est plus chaud.

Il m'est arrivé, il y a deux ans, de participer à un congrès d'étudiants aveugles où l'on discutait des formules de bourses pour handicapés. La question était controversée. Les uns, au nom de l'intégration, demandait au gouvernement de leur accorder le même montant de bourses qu'aux autres étudiants; les autres recommandaient à l'Etat de les prendre carrément en charge... En ce temps-là, la demande de ces derniers paraissait osée et sans grande conviction, étant donné que la demande de bourse pouvait s'élever autour de quatre ou cinq mille dollars.

A mon avis, l'Etat devrait accorder aux étudiants handicapés des bourses d'études qui incluraient non seulement les frais de scolarité mais aussi les dépenses secondaires occasionnées par l'handicap de la personne, tels les frais de transport, d'hébergement, d'outils pédagogiques... Seule une société axée sur des valeurs individuelles à outrance peut réussir à faire accepter comme normal le fait que l'handicapé doit être absolument responsable des frais supplémentaires suscités par son handicap. Tel est le prix de sa vie en société.

Il ne faut pas se le cacher, l'étudiant handicapé n'a pas beaucoup d'avenir dans les études. Seule une faible minorité d'entre nous réussit à passer à travers les multiples pièges du système scolaire et à déboucher véritablement sur le marché du travail avec une solide formation. Cela ne nous assure pas pour autant la sécurité d'emploi dont on a besoin pour exercer une profession ou un métier avec fierté et dignité.

L'étudiant handicapé risque fortement de se perdre dans les dédales du système scolaire. Au bout de la ligne, il se retrouve seul avec lui-même et doit faire face à des problèmes d'orientation professionnelle, de recyclage et de perfectionnement. Il aura certes raison de critiquer à fond les objectifs de formation et les modes de fonctionnement de l'organisation scolaire. Il pourra exiger plus de ressources techniques et monétaires. En face de telles difficultés, il aura le goût et la tentation de quitter l'école.

Quel que soit l'âge ou le moment où il partira de l'école, la vie qui l'attend dans le grand monde l'amènera à se rappeler de son doux temps à l'école... buissonnière.

Gilles La France (**sociologue**)

Cet article a déjà paru dans «Feux Verts», Journal de la Corporation des Handicapés du Québec. Vol. 1 No 2 Hiver 1973-74

L'UNIVERSITÉ A BESOIN EN 1974 DE 740 VOLONTAIRES

Voilà le défi que doit relever le Fonds Annuel de Soutien, d'ici le 31 mai prochain. En atteignant cet objectif de 740 nouvelles souscriptions le Fonds Annuel de Soutien portera à plus de 2000 le nombre des diplômés et anciens qui assureront à l'université l'appui financier dont elle a besoin pour le démarrage de projets non-subventionnés, (recherche, etc...).

A la fin de mars nous avons atteint 64% de l'objectif de \$50,000. Si nous réussissons à recueillir ce montant nous pourrions bénéficier, à nouveau, d'un don défi de \$10,000 offert par un ami de l'université.

Aidez-nous à atteindre l'objectif et faites en sorte que notre université reçoive ce "don défi". Faites parvenir votre contribution au:

Fonds de Développement
Université de Montréal
Case Postale 6128
Montréal 101, Québec.

Résultats et objectifs du plan quinquennal

ANNÉES	OBJECTIFS	RÉSULTATS
1971-72	\$30,000	\$40,028.48
1972-73	\$40,000	\$53,738.35
1973-74	\$50,000	
1974-75	\$60,000	
1975-76	\$70,000	

En 1972, les diplômés de McGill souscrivaient \$707,428.

Et ceux de Toronto \$558,874.

L'ALLIANCE CONSTRUIT

Fondée le 11 décembre, 1892, l'Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, était d'abord connue sous le nom de Alliance Nationale. Alors que son actif se chiffrait à \$6,000, les premiers bureaux de la compagnie étaient situés au 80, rue St-Jacques, dans deux pièces éclairées par des lampes à pétrole.

Aujourd'hui, son actif atteint plus de \$145 millions et son volume d'assurance en vigueur, plus de \$2 milliards. Entièrement contrôlée et administrée par des Canadiens-Français, l'Alliance Mutuelle-Vie se classe par l'importance de son chiffre d'affaires en vigueur, devant 92% des compagnies d'assurance-vie d'Amérique du Nord.



Au cours de ses 82 ans d'existence, l'Alliance n'a pas manqué de connaître les problèmes propres à sa croissance: des locaux qui deviennent insuffisants, un édifice inadapté aux exigences nouvelles. C'est en 1972 que fut prise la décision de bâtir un immeuble plus fonctionnel.

Se distinguant à tout point de vue des ennuyeuses boîtes de béton que sont nos édifices à bureaux, le nouvel édifice de l'Alliance Mutuelle-Vie démontre un souci réel de qualité en ce qui concerne l'environnement de travail.

On a longtemps oublié que plus d'un tiers de la population ouvrière travaille dans des édifices à bureaux; on bâtissait ainsi un environnement qui répondait à certaines exigences fonctionnelles et économiques. On ne s'est que très peu soucié jusqu'ici de créer un environnement où la diversité et l'originalité des éléments auraient une certaine relation avec la dimension humaine.

L'immeuble qui abritera le Siège Social de l'Alliance Mutuelle-Vie constitue un véritable pas en avant dans ce domaine. Construit au coin des rues Sherbrooke et University, l'édifice qui épouse la forme d'un parallépipède à six côtés, sera entièrement recouvert de verre semi-réfléchissant de teinte "bronze".

M. Jacques Lorange, C.A., vice-président de l'Alliance Mutuelle-Vie, responsable du projet dans la compagnie, voulait un édifice qui offrirait de nouvelles possibilités d'aménagement où la diversité des espaces créés viendraient rompre la monotonie des aménagements traditionnels. Cet objectif fut pleinement atteint. La forme même des planchers et la trame non orthogonale permettant une multitude d'aménagements différents. À côté des bureaux à caractère standard, il est donc possible de créer des espaces plus vivants, plus recherchés et mieux personnalisés.

Création de M. Jacques David, de la maison David et Boulva, cet édifice qui coûtera environ \$15 millions et qui veut refléter la priorité accordée par l'Alliance aux valeurs humaines, est le symbole du dynamisme et de l'avant-garde des compagnies de chez-nous.

René Macé
Architecture '72

Les diplômés auteurs

suite de la page 5

Tête de bouc

par Jean Charlebois, lettres '71

Un livre bref et bien fait, intelligent, dont les pièces ne tiennent pas toutes du poème, mais parfois du conte en prose jouale.

Une première partie poétique, "Pouvoir de l'amour", un hommage à la femme sensuelle, sous la forme laconique des haïkaï japonais. Une seconde partie politico-humoristique, "amour et pouvoir", reproduit des textes-commentaires sous diverses rubriques gouvernementales empruntées à l'annuaire téléphonique.

"Amouraison", la troisième partie, raconte très laconiquement un cas d'impuissance qui finit par se résorber quand l'affection du couple transcende leur aliénéation.

1973, sans pagination, \$2.00

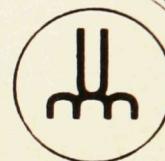
Les Editions du Noirôt,
collection Le Livre Canadien.

BUFFET GASTRONOMIQUE

Nous désirons remercier tous nos commanditaires pour avoir collaboré au succès de la soirée du 19 février.

Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie
La Banque Canadienne Nationale
Les Enveloppes Montréal Inc.
Imasco Limitée
Imprimerie Thérien Frères (1960) Limitée
Meagher's Distillery Limitée
Unique, Compagnie d'Assurance-Vie (Unigesco)
Stérisystèmes

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Faculté de l'Aménagement
INSTITUT D'URBANISME

DIRECTEUR

FONCTIONS:

- Administration, enseignement, recherche
- Programme de maîtrise en urbanisme
- Projet de baccalauréat en planification urbaine et régionale déposé à l'Université
- Doctorat en aménagement au niveau facultaire

CONDITIONS:

- Excellence académique, expérience professionnelle, dans le domaine de la planification urbaine et régionale et dans le milieu québécois
- Compétences administratives
- Connaissance parfaite du français

Mandat de quatre ans. Statut et salaire à discuter selon titre et expérience.

**Le poste est ouvert à compter du 1er juin 1974
Les candidatures seront reçues jusqu'à
nomination du prochain directeur.**

Prière de faire parvenir au:

Doyen,
Faculté de l'Aménagement,
Université de Montréal,
C.P. 6128, Montréal 101, Qué.

Dans le cours du siècle dernier, les individus des sociétés industrialisées ont radicalement transformé l'environnement dans lequel ils vivent. Des moyens techniques de toutes sortes ont pris la relève dans l'exécution de nombreuses tâches, qui étaient auparavant assurées par la machine musculaire humaine. Dans la plupart des cas cette substitution, comme on est en mesure de le constater quotidiennement, était pour le meilleur. Cependant cette situation a créé simultanément des problèmes majeurs, qui sont à la taille des innovations techniques qui les ont fait surgir.

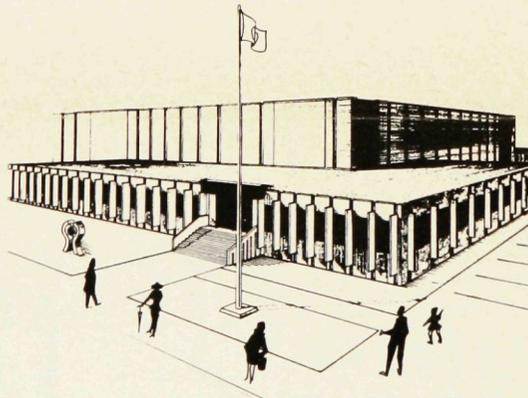
L'inactivité physique chronique est un de ces problèmes. Le travail manuel a cédé la place dans une proportion de plus en plus importante au travail intellectuel, qui exige une très faible dépense énergétique. D'un autre côté, grâce à l'assistance accrue et toujours plus efficace de la technique dans la réalisation de presque toutes ces tâches, le nombre des heures de travail a subi une diminution considérable. Cependant, c'est une constatation que trop souvent, en dépit de l'accroissement concomitant du temps libre, il se pratique peu d'activité physique. En effet, la majorité des individus consacrent leurs loisirs à des activités qui exigent peu ou pas d'efforts physiques. Une des conséquences de ce nouveau mode de vie de "l'homme assis", pour utiliser une image représentative de sa sédentarité, est la détérioration graduelle de sa condition physique.

L'homme est biologiquement construit pour l'action, non pour l'inactivité. Nous sommes trop peu conscients de ce qui peut survenir à notre corps lorsque l'on est trop inactif. Cependant, des changements dramatiques peuvent se produire. La forme ultime d'inactivité est le confinement continu au lit. Les volontaires qui ont été placés dans cette condition pendant quelques semaines ont montré une décalcification du squelette, une réduction du volume sanguin, une diminution de la masse musculaire associée à une capacité amoindrie d'utiliser l'oxygène, source principale de carburant pour l'organisme. Le changement le plus facilement décelable fut une augmentation de la fréquence cardiaque au repos et surtout à l'effort. Ainsi, chez les personnes sédentaires, on observe les mêmes phénomènes de façon plus ou moins sévères, selon le degré d'inactivité physique auquel elles sont assujetties. D'un autre côté, l'activité physique régulière amène des effets physiologiques qui sont diamétralement opposés. En effet, la conséquence directe d'une bonne forme physique est le maintien ou le développement des conditions physiologiques d'une excellente santé, soit un meilleur fonctionnement des systèmes cardiovasculaire, locomoteur, nerveux et physiologique.

Dans notre civilisation mécanisée, une partie du temps consacré aux loisirs doit être employée pour se maintenir ou se mettre en bonne condition physique. Il y a de plus en plus d'adultes sédentaires qui réalisent la nécessité d'être actif physiquement devant les mouvements de sensibilisation d'organismes privés et gouvernementaux. Tant mieux! Toutefois avant d'entreprendre votre conditionnement physique, il y a certains principes qui doivent être respectés, afin de prévenir certaines difficultés.

Il est recommandé pour une personne sédentaire de consulter son médecin avant de débiter un programme d'entraînement. Le programme d'exercices physiques doit être conçu pour répondre aux besoins de l'intéressé. L'entraînement du systé-

SOYEZ EN FORME POUR JOUER GAGNANT!



me de transport d'oxygène, c'est à dire des fonctions pulmonaire et cardiovasculaire, doit constituer l'essentiel de votre programme. Une méthode efficace d'entraînement est d'utiliser une grande masse musculaire pour effectuer un travail à une intensité sous-maximale pendant plusieurs minutes. Des exemples de cette forme de travail seraient la marche, le "jogging", la natation et la course sur place.

L'intensité relative du travail effectué à l'intérieur du programme et la fréquence des séances sont les composantes principales à considérer pour obtenir les effets souhaités. L'intensité doit être choisie en fonction de la condition physique du moment, de l'état de santé et de l'âge. Elle ne peut être appréciée exactement sans les résultats de l'épreuve à l'effort. D'une façon générale, l'intensité doit être basse les premières semaines du programme. Ainsi, on évitera les troubles orthopédiques dont se plaignent souvent ceux

qui font preuve d'un zèle excessif dès le début. Elle doit être ensuite augmentée graduellement sans jamais atteindre la capacité maximale de l'individu, car le système cardio-vasculaire est sollicité pleinement même s'il est possible d'accroître encore l'intensité du travail. De plus, tant que l'objectif du programme est la santé, ce n'est pas la quantité de travail effectuée qui est importante mais son rapport avec la capacité maximale de travail de l'individu. C'est pourquoi les programmes de conditionnement physique doivent être individualisés. Trois séances d'une demi-heure à une heure chacune semblent nécessaires pour retrouver une condition physique satisfaisante, qui peut alors être conservée en diminuant la fréquence à deux séances hebdomadaires.

L'expérience montre que ceux qui planifient eux-mêmes leur programme de conditionnement physique l'abandonnent généralement à plus ou moins brève échéance alors que la régularité est une condition essentielle pour obtenir de bons résultats. Le manque de facilités matérielles, de directives et de supervision appropriées et la monotonie des séances solitaires ne sont sans doute pas étrangers à la perte graduelle d'intérêt qui conduit à l'abandon des bonnes résolutions.

Un nombre croissant d'entreprises commerciales proposent des solutions alléchantes sans que la qualité de leurs programmes soit toujours à la hauteur de leur publicité. Vous ne confiez pas votre automobile au premier venu, à plus forte raison, le développement de votre "capital physique" qui conditionne en grande partie votre santé, doit-il être l'objet d'un choix judicieux. Une organisation disposant de professionnels en médecine préventive et en activité physique capables d'évaluer adéquatement la condition physique de l'individu, de recommander et de superviser un programme adapté et dispensant des séances collectives agréables, animées par des professionnels en éducation physique, est la plus apte à assurer avec sécurité et efficacité votre conditionnement physique. Depuis déjà quelques années, la région de Montréal est dotée d'au moins une organisation de ce type avec le Club de Santé EPIC, entreprise à but non lucratif qui administre un Centre de Médecine Préventive et d'Activité Physique ouvert récemment. Les animateurs du Centre EPIC souhaitent également que l'amélioration de la condition physique de leurs membres s'accompagne d'un changement sensible dans leurs habitudes de vie reconnues nocives à leur santé.

En plus de l'effet préventif présumé vis-à-vis de certaines maladies et notamment de la maladie coronarienne, une bonne condition physique accroît la capacité de travail et de récupération, multiplie les possibilités de participer à des activités physiques diversifiées et d'en retirer une plus grande satisfaction. L'excès de calories ingérées sur les dépenses énergétiques est réduit, ce qui permet un régime alimentaire plus souple. Être en bonne condition physique permet de profiter davantage des beaux côtés de la vie et d'accepter avec une meilleure philosophie les inconvénients du quotidien. Enfin, l'exercice physique régulier procure le bien-être et la joie de vivre, et ses adeptes s'assurent d'une qualité de vie supérieure. C'est pourquoi se mettre en forme c'est jouer gagnant à coup sûr.

Pierre Gauthier
Education physique '70
Directeur Scientifique Adjoint
Centre EPIC de Médecine Préventive
et d'Activité Physique

le carnet

DROIT

1950

Me Jean-Guy Cardinal, notaire et conseiller juridique, annonce son retour à l'exercice de sa profession. Il se joint à l'Etude Milette, Gauthier, Cardinal, Rivet, Bergeron, Dauth et Morin.

H.E.C.

1939

M. Roger Charbonneau a été récemment nommé au conseil d'administration de la compagnie de



Me Jean-Guy Cardinal



Roger Charbonneau



Jacques Clément, C.A.



Jean-Paul Marsan



Pierre Robert



Jean-Claude Lamare



Gaston Dufour



François Sénécal-Tremblay



Pierre Fortier



Robert Morissette



Pierre G. Blanchard, Ing.

Papier Rolland Limitée. Il était auparavant le directeur de l'Ecole des H.E.C. et préside maintenant le comité de Placement des Etudiants et le comité de Planification.

1962

M. Claude A. Pilon, C.F.A., a été récemment nommé gérant des services aux particuliers à la firme Brault, Guy Chaput Inc.

1964

M. Jacques Clément, C.A. a été récemment nommé vice-président, section des finances, à la Corporation Civitas Limitée. Auparavant, il occupait la fonction de trésorier de la corporation depuis 1972. Il cumulera maintenant les deux fonctions.

1964

M. Guy Charbonneau a été récemment nommé au poste de directeur du service aux abonnés à National Cablevision de Montréal.

1965

M. Robert Martel a été récemment nommé président de Thomcor, Compagnie de Gestion Limitée.

1966

M. Alain Lamanque a été récemment nommé conseiller en fiscalité pour la maison Peat, Marwick, Mitchell & Compagnie.

LETTRES

1964

Mlle Paule Sainte-Marie a récemment reçu le titre de Docteur en Histoire à l'Université de Paris - Panthéon-Sorbonne, à la suite d'une thèse présentée sur le sujet suivant: "Cohérence et diversité de l'oeuvre de Molière: Données historiques et essai de statistique lexicale".

PHARMACIE

1958

M. Jean-Paul Marsan vient d'être nommé prési-



Pierre Robert



Jean-Claude Lamare



Gaston Dufour



François Sénécal-Tremblay



Pierre Fortier



Robert Morissette



Pierre G. Blanchard, Ing.

dent et directeur général de Pharbec Inc., un nouveau laboratoire de produits pharmaceutiques.

1959

M. Guy Thibodeau, vient d'être nommé secrétaire-adjoint au Bureau de l'ordre des pharmaciens du Québec.

1961

M. Pierre Robert a été nommé secrétaire au Bureau de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

1970

M. Jean-Claude Lamare a été récemment nommé vice-président et directeur scientifique de Pharbec Inc., un nouveau laboratoire de produits pharmaceutiques.

POLYTECHNIQUE

1937

M. Gaston Dufour a été récemment promu aux postes de directeur général, usines d'électrolyse canadiennes et vice-président d'Aluminium du Canada Limitée.

1956

M. François Sénécal-Tremblay a été récemment promu au poste de directeur régional, Saguenay-Lac Saint-Jean, à la compagnie Aluminium du Canada Limitée. M. Sénécal-Tremblay est entré au service de la compagnie en 1956 et y a occu-

pé divers postes de direction à Arvida, en Guyane et à Kitimat.

1957

M. Pierre Fortier a été nommé membre du Comité exécutif de l'Université par le Conseil de l'Université de Montréal. Il est également vice-président à la gestion des filiales du Groupe SNC. M. Fortier a déjà été vice-président de l'Association des Diplômés.

1964

M. Robert Morissette a été récemment nommé ingénieur de projet à la Société de Développe-



François Sénécal-Tremblay



Pierre Fortier



Robert Morissette



Pierre G. Blanchard, Ing.

ment de la Baie James. Il est également président de la Fondation Richelieu-Montréal.

1969

M. Pierre G. Blanchard, Ing., a été récemment promu au poste d'adjoint technique au directeur pour le Canada de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) à Washington.

1972

M. Jean-Pierre Roy s'est associé depuis le 1er février 1974 à Claude Liboiron, ingénieur conseil.

SCIENCES SOCIALES

1970

M. Pierre Runner, économiste à l'ACDI, a été nommé expert en planification au B.I.T. (O.N.U.) au Dahomey.

AMENAGEMENT

1971

M. Michel Languedoc, architecte, s'est joint le 1er janvier 1974 à la Société Les Architectes Frappier, Parent, Tétreault, qui a récemment ouvert une succursale dans l'édifice de la station de métro Longueuil.

nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTERDIT. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-contre.

LES DIPLOMÉS DE L'U. DE M.
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL 101

Veuillez prendre note que M

Nom

Faculté

Promotion

Emploi

a

Date

Lieu:

* Nominations, participation à une réunion, conférence, etc. — Photo

Vous trouverez ci-joint copie de

Date

Signature:

LES DIPLÔMÉS VOYAGENT VOYAGEZ AVEC EUX!

POURQUOI NE PAS PROFITER DES MERVEILLEUSES VACANCES
OFFERTES PAR VOTRE ASSOCIATION?

VOLS NOLISÉS À BAS PRIX VERS L'EUROPE

RÉSERVEZ IMMÉDIATEMENT POUR PROFITER DE CES TARIFS SPÉCIAUX

	DÉPART	RETOUR	DURÉE	PRIX
BRUXELLES	10 AOÛT	7 SEPTEMBRE	28 JOURS	\$299.00
	24 AOÛT	14 SEPTEMBRE	21 JOURS	249.00
	7 SEPTEMBRE	28 SEPTEMBRE	21 JOURS	259.00
	14 SEPTEMBRE	3 OCTOBRE	21 JOURS	249.00
LONDRES	7 SEPTEMBRE	29 SEPTEMBRE	22 JOURS	239.00



N'OUBLIEZ PAS QU'IL EST
IMPOSSIBLE DE S'INSCRI-
RE SUR CES VOLS, MOINS
DE DEUX MOIS AVANT LA
DATE DE DÉPART.

CLUB MÉDITERRANÉE

VACANCES EN FRANÇAIS AUX 4 COINS DU MONDE

- SITES ENCHANTEURS
- 3 REPAS PAR JOUR
- VIN À VOLONTÉ
- PISCINES
- SPORTS NAUTIQUES
- DISCOTHÈQUES

SÉJOUR D'UNE À DEUX SEMAINES
À PRIX ENTIÈREMENT TOUT COMPRIS

ANTILLES • MAROC • TUNISIE •
ESPAGNE • ITALIE • BALÉARES •
GRÈCE • AFRIQUE • ETC.

AUSSI: L'EURAIL PASS

QUI VOUS PERMET DE CIRCU-
LER À VOLONTÉ DANS 13 PAYS
D'EUROPE, À COMPTER DE
\$150.00.

POUR RÉSERVATIONS:

3428 ST-DENIS TÉL.: 842-1751
CARRÉ PHILLIPS TÉL.: 866-9381
GALERIES D'ANJOU TÉL.: 353-7650
CARREFOUR LAVAL TÉL.: 688-6211

ITALIAN LINE

19 juillet
SS Leonardo Da Vinci
N.Y., S. Juan, St.
Thomas,
Curaçao, St. Martin
10 jours à partir \$730

CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE

22 août - 16 septembre
N.Y. Tenerife -
Algeciras - Cannes,
Gênes, Naples,
Athènes - Casablanca
Madère, N.Y.
Athènes - Casablanca
Madère, N.Y.
Leonardo Da Vinci
à partir \$995

L'EUROPE EN AUTO

Vente ou location de voitures — kilométrage
illimité — autos impeccables livrées à l'aé-
roport — Avec toute réservation vous recevrez
notre guide de l'Europe en auto.

VOITURE	6 jours	12 jours
Renault 4	\$ 72	\$144
Volkswagen	\$ 90	\$180
R-12	\$108	\$216
R-16	\$120	\$240
R-12 automatique	\$120	\$240
R-16 automatique	\$144	\$288
Peugeot 504	\$144	\$288

VOTRE ASSOCIATION A
CONFIÉ L'ORGANISATION
DE CES VOYAGES À L'A-
GENCE DE VOYAGES VIAU
DIRIGÉE PAR 2 DIPLÔMÉS.



ROBERT VIAU



JEAN DAUNAIS

